

PROGRÈS ET DÉCADENCE

DE

LA MUSIQUE RELIGIEUSE.

Les questions soulevées dans ces derniers temps sur la musique religieuse sont loin d'être résolues ; on a beaucoup écrit ; on écrit encore, et au moment où l'on croyait la cause entendue et gagnée par les apologistes de la musique grave, on s'est aperçu que l'arrêt, faute de sanction, était comme non avenu pour les partisans de la musique légère. Néanmoins aucune voix accréditée n'a osé prendre la défense de l'opéra transporté dans le lieu saint ; le plain-chant même est remis en honneur, à la condition toutefois d'être altéré par le contre-point et les orgues. Ceci est pour la théorie ; dans la pratique, l'anarchie domine, et la musique règne ; elle commande et on lui obéit ; elle introduit à sa guise des prières et des motets que n'avaient pas prévus les rubriques, elle en supprime d'autres pour laisser aux organistes l'occasion de se faire admirer parfois, tout en conservant le texte elle en intervertit l'ordre, fait chanter le *Pater* à l'offertoire et le *Stabat* à la *Pentecôte*. Les chanterelles raisonnent jusque sur les marches de l'autel, et le saint sacrifice de la messe est relégué au second plan.

Cet abus remonte haut, et il ne faut pas songer à le détruire tant que l'on n'aura pas posé nettement la question. A l'église, quel que soit l'office, cet office est l'objet principal, essentiel, qu'il n'est pas permis d'altérer, d'allonger, de re-